

Le Président élu ne l'est plus

Autriche L'élection de Van der Belle a été invalidée vendredi. Son rival d'extrême droite jubile.

Laure de Charette
Correspondante à Vienne

Du jamais vu! La Cour constitutionnelle autrichienne a invalidé vendredi le résultat de la présidentielle du 22 mai, qui avait vu l'écologiste Alexander Van der Bellen battre de peu son rival d'extrême droite Norbert Hofer. Gerhart Holzinger, président de la plus haute juridiction du pays, a annoncé qu'après avoir auditionné 90 témoins, l'élection était invalidée, en raison d'irrégularités dans le dépouillement de certains suffrages.

Et pour cause: des erreurs se sont produites dans 14 des 20 districts où des observateurs étaient présents, et elles concernent 78 000 votes. Suffisamment donc pour faire entièrement basculer l'élection puisqu'Alexander Van der

Bellen n'avait battu le candidat du FPÖ Norbert Hofer qu'avec 30 000 voix d'avance. Cette décision, qui va marquer l'histoire politique de l'Autriche, n'est pourtant pas une véritable surprise. Theo Öhlinger, professeur à l'université de Vienne, s'attendait à un tel verdict car deux des points soulevés dans le document de 150 pages transmis à la Cour constitutionnelle par le FPÖ étaient "très sérieux".

Nombreuses irrégularités

Certains bulletins de vote envoyés par correspondance ont été dépouillés par des personnes non habilitées dans des mairies, et non par la commission électorale (dans cinq bureaux de votes, situés principalement dans la région de Carinthie, un bastion de l'extrême droite, le dépouillement de ces bulletins a en outre commencé avant l'heure légale); et des résultats partiels ont été publiés par des médias sur Internet avant la fermeture de tous les bureaux de vote.

Norbert Hofer, le perdant, jugeait lui-même "exorbitantes" ses chances de voir son recours judiciaire jugé favorablement tant les irrégularités étaient "épouvantables". Vendredi, il s'est déclaré "satisfait" de la décision prise.

Que va-t-il se passer à présent puisqu'"il n'y a ni perdant ni gagnant" d'après la Cour constitutionnelle? Alexander Van der Bellen ne sera pas investi vendredi prochain comme prévu.

Les Autrichiens vont devoir retourner aux urnes lors d'un nouveau deuxième tour, organisé sans doute fin septembre (et qui coûtera environ 10 millions d'euros, selon le ministre de l'Intérieur Wolfgang Sobotka).

"Président partiel"

D'ici là, l'intérim à la tête de l'Etat est assuré collégialement par la présidente et les deux vice-présidents du Conseil national. Ironie suprême, Norbert Hofer est l'un d'eux, ce qui fait dire au quoti-

dien autrichien "Der Standard" qu'il devient donc "partiellement président".

Quant à savoir qui l'emportera pour de bon, le mystère demeure. "Van der Bellen gagnera une deuxième fois", veut croire son directeur de campagne. Le parti Les Verts (Die Grünen) a déjà annoncé qu'il le soutiendrait à nouveau financièrement, même s'il concourt en tant qu'indépendant.

Johannes Pollak, chef du département de sciences politiques à l'Institut d'études avancées de Vienne, pense lui aussi que l'écologiste conserve toutes ses chances. "Mais cela dépend de nombreuses variables, notamment de l'arrivée éventuelle de nouvelles vagues de migrants ou de l'avenir du Royaume-Uni après le

Brexit", dit-il. Et, même si l'écologiste est élu une deuxième fois, "son pouvoir ne s'en trouvera pas renforcé, car le rôle du président en Autriche est tout à fait limité" poursuit l'analyste.

En attendant, les couloirs de la Hofburg, la résidence viennoise d'hiver des empereurs devenue palais présidentiel, resteront vides. Une première dans l'histoire autrichienne.

78 000

VOTES IRRÉGULIERS

Constatés par la Cour constitutionnelle, ils ont suffi à invalider le scrutin.